

PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 19 juin à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 11 juin 2024, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme PARRAIN, Maire,
M. CAPITANIO, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, M. CHAULIEU, Mme PEREZ,
M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

Adjoints au Maire

Mme VIDAL, MM. SAMBA, HERBILLON, LEJEUNE, Mmes CHAPTAL, YVENAT,
DELESSARD, HERMOSO, PAIRON, FRANCKHAUSER, MM. FRESSE,
FRANCINI, Mme SOUBABERE, M. TURPIN, Mmes DOUIS, VINCENT,
M. DELEUSE, Mme LEYDIER, MM. SIMEONI, BALLERINI, Mme LATOUR,
MM. HUGON, BETIS, Mme PANASSAC, M. MAUBERT

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales
ayant donné mandat à M. CAPITANIO

M. REMINIAC ayant donné mandat à Mme HERVÉ

M. MONFORT ayant donné mandat à M. MARIA

M. MAROUF ayant donné mandat à M. BORDIER jusqu'à la question n°5

M. LEFEVRE ayant donné mandat à Monsieur CHAULIEU à partir de la question n°22

Mme PHILIPONET ayant donné mandat à Mme HARDY

M. TENDIL ayant donné mandat à M. BARNOYER

M. GORDE-GROSJEAN ayant donné mandat à M. CADEDDU

Mme LE ROUX ayant donné mandat à Mme PANASSAC

Absent excusé :

M. BOUCHÉ

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. MARIA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.

Assistaient également au Conseil Municipal :

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

Mme BALLIN, Directrice Générale Adjointe des Services,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Responsable du pôle des assemblées et de la Sécurité,

M. TACHEAU, Chargé de relations élus/administrés.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la réglementation en vigueur, notamment les articles L.544-1 à L.544-7 du Code Général de la Fonction Publique, elle souhaite mettre fin au détachement sur emploi fonctionnel de Monsieur Jean GRANDVOINET, Directeur Général des Services Techniques.

Madame le Maire indique que les décisions prises en application des dispositions de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été transmises aux membres du Conseil Municipal avec l'ordre du jour du Conseil Municipal. Par conséquent, elle ne procédera pas à leur lecture exhaustive lors de cette séance.

Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2024

Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du jeudi 21 mars 2024. M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux ayant voté contre, M. Maubert s'étant abstenu.

ADMINISTRATION GENERALE

Pour la question 1, les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour procéder à un vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 – Approbation de l'entrée de Madame Célia LE ROUX, Conseillère Municipale, au sein :

- **de la Commission « Action sociale – Solidarité – Retraités – Santé »**
- **de la Commission « Enfance - Famille – Vie Scolaire – Santé scolaire »**
- **de la Commission « Petite enfance »**
- **de la Commission « Sports »**
- **de la Commission « Jeunesse »**
- **de la Commission « Culture »**
- **de la Commission « Anciens Combattants – Cérémonies et Manifestations »**

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

2 – Approbation de la Convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux scolaires pour les écoles élémentaires avec l'Association pour l'Organisation des Etudes Surveillées 94 (AOES 94) dans le cadre des études surveillées.

Sur le rapport de Mme Leydier

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

3 – Frais de fonctionnement scolaire : Fixation de la participation des communes pour les enfants domiciliés hors de Maisons-Alfort fréquentant des établissements scolaires Maisonnais pour l'année scolaire 2023/2024.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

4 – Création des classes de découvertes des séjours de vacances d'hiver et de printemps pour l'année 2025.

Sur le rapport de M. Turpin

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur Nourdin MAROUF, Conseiller Municipal.

CULTURE

5 – Approbation de la convention d'accueil dans le cadre d'une résidence d'artiste de création à l'école élémentaire Charles Péguy.

Sur le rapport de Mme Hervé

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

PERSONNEL

6 – Protection sociale complémentaire : proposition de participation de la Ville à la mise en concurrence du CIG Petite Couronne.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

7 – Modification de l'organisation du temps de travail des aides à domicile au sein du Service Municipal d'Aide à Domicile.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

8 – Approbation de la possibilité de pourvoir un poste par voie contractuelle.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

9 – Approbation de la création d'emplois saisonniers.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

10 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de Mme Panassac et M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

11 – Présentation du rapport d'activité 2023 du syndicat mixte Autolib' Métropole.

Sur le rapport de: M. Simeoni

Après interventions de Mme Panassac et M. Betis

Ont pris acte.

12 – Approbation et autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention de mutualisation de la mise à jour de la Base Adresse Nationale avec l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois.

Sur le rapport de Mme Perez

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

13 – Dénomination de voies et lieux-dits, dans le cadre de la mise à jour de la Base Adresse Nationale, en partenariat avec l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois.

Sur le rapport de M. Cadeddu

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

14 – Approbation de la démarche relative à l'aménagement de l'aire de Baignade en Marne aux bords de Marne à Maisons-Alfort.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après interventions de M. Betis, M. Capitanio, M. Maubert, Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée par 43 voix, M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

AFFAIRES FINANCIERES

15 – Approbation du lancement de la consultation relative à la réalisation de l'ensemble des supports de communication de la Ville de Maisons-Alfort.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

16 – Approbation du lancement de la consultation relative à l'acquisition de fournitures de bureau et de papier pour les besoins des services de la Ville de Maisons-Alfort.

Sur le rapport de M. Lejeune

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

17 – Approbation du lancement de la consultation relative à la fourniture de vêtements, chaussures et accessoires de travail pour les agents municipaux (Équipements de Protection Individuelle).

Sur le rapport de Mme Latour

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

18 – Approbation du lancement de la consultation relative à l'entretien, la maintenance et les travaux courants des espaces verts.

Sur le rapport de Mme Delessard

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

19 – Approbation de la convention de partenariat entre l'association Les Amis du MuMo et la commune de Maisons-Alfort relative à l'étape du « MuMo x Centre Pompidou » à Maisons-Alfort du 1^{er} juillet au 5 juillet 2024.

Sur le rapport de Mme Hervé

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

20 – Approbation de la convention type fixant les conditions de prêt à titre gratuit du matériel faisant partie du laboratoire de médiation numérique et artistique « La Mallapixels » au profit des services municipaux.

Sur le rapport de Mme Yvenat

Après en avoir délibéré, votée par 43 voix, M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

21 – Approbation de l'adhésion à la convention de « mise à disposition de service du SIPPEREC dans le cadre d'opérations de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité ».

Sur le rapport de M. Barnoyer

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

Départ de Monsieur Jean-François LEFEVRE, Conseiller Municipal.

22 – Actualisation des tarifs du centre aquatique Arthur Hévette à compter du 9 septembre 2024.

Sur le rapport de M. Bordier

Après interventions de M. Betis, Mme Panassac, M. Capitanio, M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

23 – Actualisation des tarifs de location horaire des courts de tennis municipaux à compter du 1^{er} septembre 2024.

Sur le rapport de M. Turpin

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

24 – Approbation du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2023.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après intervention de M. Maubert

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 3 voix contre (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert).

25 – Approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2023.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Betis, M. Capitanio, Mme Panassac, M. Herbillon

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire doit quitter la séance pour le vote. Madame le Maire propose aux élus du Conseil Municipal de procéder à un vote pour élire Monsieur CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint, Président de séance pour cette question.

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVENT la désignation de Monsieur CAPITANIO en qualité de Président de séance.

Monsieur CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint ayant pris la présidence met au vote la question.

Après en avoir délibéré, voté par 39 voix, 3 voix contre (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert).

26 – Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget principal.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 3 voix contre (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert).

27 – Approbation de la durée d'amortissement des biens dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget communal à compter du 1^{er} janvier 2024.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

28 – Apurement par une opération d'ordre non budgétaire d'un suramortissement de subventions d'équipement à l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Sur le rapport de Mme Soubabere

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

29 – Virement de crédits pour travaux réalisés en régie sur l'année 2023.

Sur le rapport de Mme Vidal

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

30 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur l'exercice budgétaire 2024 (années 2017 à 2018).

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 3 abstentions (M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

31 – Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 euros pour 2024 à l'association « Chiens guides de Paris » au titre du parrainage d'un chien guide pour un Maisonnais mal-voyant.

Sur le rapport de Mme Beyo

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

32 – Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 euros en faveur de l'association Tremplin 94 SOS Femmes pour l'édition 2024 de la MIRABAL.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Le Maire

Marie France PARRAIN

Le Secrétaire de séance

Romain MARIA